



Conseil Général de Landes

ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

VOLET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
LOT 1 « SECTEUR NORD – ZONE A FORTES SPECIFICITES FORESTIERES »



COMMUNE DE POUYDESSEAUX (40)



SEPTEMBRE 2007

Le Conseil Général des Landes a financé l'étude de l'Etat Initial de l'Environnement de la Commune de Pouydesseaux (40) dans le cadre de son programme de développement durable.

Le Conseil Général des Landes
122 rue des Bénédictins 49100 Angers
02 41 86 10 00
www.conseil-general-landes.fr

AGENCE SUD-OUEST

122 rue des Bénédictins 49100 Angers
02 41 86 10 00
www.agence-sud-ouest.fr

PROJET AUTOROUTIER A65 ENTRE LANGON (33) ET PAU (64)

ETUDE D'AMENAGEMENT VOLET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT LOT 1 « SECTEUR NORD – ZONE A FORTES SPECIFICITES FORESTIERES »

COMMUNE DE POUYDESSEAUX

Photo de couverture : Agrion de Mercure, Pouydesseaux (40)
Biotope, 2007

Introduction

Le projet de liaison Bordeaux - Mont de Marsan - Pau est orienté dans un axe nord-sud. Il part depuis l'A62 au niveau de Langon et rejoint l'A64, au nord de Pau.

Le projet traverse les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques sur près de 150 km.

Notre travail a consisté à réaliser un diagnostic de la faune, de la flore et des habitats naturels sur le territoire de onze communes du département des Landes (40) traversées par le projet : BOURRIOT BERGONCE, RETJONS, ARUE, BOUGUE, ROQUEFORT, SARBAZAN, GAILLERES, BOSTENS, LUCBARDEZ ET BARGUES, POUYDESSEAUX ET SAINT CRICQ VILLENEUVE. Notre mission a pour objet d'identifier les zones sensibles aux opérations foncières consécutives au passage de l'autoroute et de définir les prescriptions environnementales à mettre en œuvre dans le cadre de ces remembrements.

Ce dossier concerne les opérations foncières qui seront réalisées sur la commune de POUYDESSEAUX.

Le projet traverse des milieux sur substrats sableux, relativement plats en terme de paysage. L'occupation du sol est dominée par la sylviculture du Pin maritime, ce qui se traduit par une certaine banalisation des milieux naturels présents sur l'aire d'étude.

Les enjeux liés aux « milieux naturels » se concentrent principalement le long des cours d'eau et des zones humides. Dans une moindre mesure, les boisements âgés et certains milieux ouverts (prairies, landes) présentent également un intérêt qu'il convient de prendre en compte.

Cette étude a permis de dresser une cartographie des zones naturelles présentant un intérêt écologique nécessitant une prise en compte dans le cadre des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier. Outre le travail d'inventaire de terrain réalisé, nous avons consulté les spécialistes locaux afin d'intégrer leur connaissance du patrimoine local.

Sur la base de cette cartographie des zones sensibles, nous proposons une hiérarchisation des enjeux, et un ensemble de prescriptions adaptées à la nature de ces enjeux.

➤ **Note**

Pour des raisons de lisibilité, les échelles des cartes ont été adaptées au format du papier.

Sommaire

I.	PRESENTATION DES METHODES DE TRAVAIL _____	5
I.1.	L'EQUIPE _____	5
I.2.	CONSULTATION DES SOURCES D'INFORMATION _____	5
I.2.1.	Sources bibliographiques _____	5
I.2.2.	Consultation de personnes ressources _____	5
I.3.	EXPERTISES DE TERRAIN _____	6
I.3.1.	Dates de prospection _____	6
I.3.2.	Méthodologie pour la flore et les habitats _____	6
I.3.3.	Méthodologie retenue pour la faune _____	8
I.4.	METHODE DE BIO-EVALUATION _____	9
I.4.1.	Critère n°1 : Statut réglementaire des espèces et des habitats ____	9
I.4.2.	Critère n°2 : patrimonialité (statut de rareté) _____	10
I.4.3.	Méthodologie pour l'évaluation de l'enjeu global d'une parcelle cadastrale _____	12
II.	PRESENTATION DU PATRIMOINE NATUREL PRESENT SUR L' AIRE D'ETUDE _____	13
II.1.	LE CONTEXTE NATUREL DE L' AIRE D'ETUDE _____	13
II.1.1.	Description sommaire de l'occupation des sols de la commune	13
II.1.2.	Description de l'aire d'étude _____	13
II.1.3.	Les secteurs de l'aire d'étude faisant l'objet d'une protection réglementaire _____	14
II.2.	PRESENTATION DES HABITATS ET ESPECES PRESENTS SUR LA ZONE D'ETUDE	14
II.2.1.	Les habitats naturels _____	14
II.2.2.	Les espèces végétales _____	17
II.2.3.	Les espèces animales _____	19
III.	SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES LOCALISES AU SEIN DE LA ZONE D'ETUDE	41
III.1.	SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES CONCERNANT LES HABITATS NATURELS _____	41
III.2.	BIO EVALUATION DES HABITATS NATURELS EN TANT QU'HABITATS D'ESPECES _____	43
III.2.1.	Les habitats d'intérêt communautaire et leur fonctionnalité habitat d'espèces _____	43
III.2.2.	Les habitats d'espèces d'intérêt patrimonial fort _____	44
III.2.3.	Les habitats d'espèces d'intérêt patrimonial moyen _____	46
III.2.4.	Les habitats d'espèces d'intérêt patrimonial faible _____	48

III.3. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES CONCERNANT LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES
48

IV.	CARTOGRAPHIE DES RELEVÉS DE TERRAIN _____	51
IV.1.	CARTOGRAPHIE DES PÉRIMÈTRES NATURA 2000 _____	51
IV.2.	CARTOGRAPHIE DES CORRIDORS BOISÉS _____	51
IV.3.	CARTOGRAPHIES DES ZONES HUMIDES _____	51
IV.4.	CARTOGRAPHIE DES HABITATS REMARQUABLES _____	51
IV.5.	CARTOGRAPHIE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE REMARQUABLES _____	52
IV.6.	SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR LA ZONE D'ÉTUDE _____	52
V.	PRESCRIPTIONS À INTÉGRER DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS FONCIÈRES PROJETÉES AU SEIN DE LA ZONE D'ÉTUDE _____	53
V.1.	LES SITES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (NATURA 2000) _____	53
V.2.	LE RÉSEAU HYDRAULIQUE ET LES ZONES HUMIDES _____	53
V.2.1.	Prescriptions concernant le réseau hydraulique principal _____	53
V.2.2.	Prescriptions relatives aux fossés (ou crastes) _____	54
V.2.3.	Prescription concernant les zones humides _____	54
V.3.	PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES CORRIDORS BOISÉS _____	55
V.3.1.	Les linéaires de haies _____	56
V.3.2.	Les boisements de feuillus _____	57
V.4.	PRESCRIPTION GÉNÉRALES PENDANT LA PHASE TRAVAUX _____	57
V.5.	PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX ESPÈCES PRÉSENTES SUR LA ZONE D'ÉTUDE ET À LEURS HABITATS D'ESPÈCES _____	58
V.5.1.	Les espèces inféodées aux réseaux hydrographiques et aux zones humides _____	58
V.5.2.	Les espèces inféodées aux formations de feuillus _____	62
V.5.3.	Les espèces inféodées aux mosaïques d'habitats _____	64
V.5.4.	Autres espèces remarquables _____	67

I. PRESENTATION DES METHODES DE TRAVAIL

I.1. L'EQUIPE

Trois experts de la société Biotope ont travaillé sur cette étude :

- Jean-Yves KERNEL en tant que chef de projet et contrôle qualité
- Cyril LABORDE en tant qu'expert faune et flore
- Alexandre HAQUART en tant que chiroptérologue

I.2. CONSULTATION DES SOURCES D'INFORMATION

I.2.1. SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

La bibliographie permet ici d'évaluer les communautés d'espèces rencontrées ou potentiellement présentes sur le secteur d'étude, et d'apprécier leur degré de rareté à l'échelle régionale, nationale ou européenne.

Tous les documents utilisés, qu'ils soient signalés ou non dans le texte, ont été référencés dans la bibliographie en fin de document.

I.2.2. CONSULTATION DE PERSONNES RESSOURCES

Cette phase permet d'accéder à des informations précieuses et inédites par rapport à la bibliographie (inventaires non publiés, observations ponctuelles, communications personnelles, ...). Elle permet également de prendre connaissance des réactions des spécialistes ou organismes concernés, d'en tenir compte et de bénéficier de l'expérience de ceux qui ont déjà été confrontés à des problématiques du même ordre. Enfin, des propositions de prescriptions peuvent être émises par ces personnes et intégrées dans l'étude, selon leur pertinence et la possibilité de les mettre en œuvre.

La liste des personnes ou organismes contactés est la suivante :

- Monsieur Jean LAPORTE CRU de la Société Linnéenne de Bordeaux pour les aspects concernant la botanique
- Monsieur Thierry GATELIER et Monsieur CRABOS du Conseil Général des Landes pour les aspects faune flore
- Monsieur Pascal FOURNIER du Grège pour les aspects mammifères, en particulier Loutre et Vison
- Monsieur BARBEDIENNE de la SEPANSO pour des questions d'ordre générales
- Monsieur Laurent COUZY de la LPO pour les aspects ornithologiques